

**BEE'HAPPY**

- Nurserie (0 à 18/24 mois)
- Trotteurs (18/24 à 30/36 mois)
- Grands (dès 30 mois à l'entrée à l'école)

**MODIFICATION D'HORAIRE**

**Diminution** de la fréquentation: avant le 15 du mois pour la fin du mois suivant

**Augmentation** de la fréquentation: avant le 15 du mois pour le 1<sup>er</sup> du mois suivant

*L'horaire de base peut être modifié au maximum 2 fois sans frais durant l'année civile.  
Toute modification supplémentaire est facturée CHF 50.—*

Enfant

Nom ..... Prénom .....

Horaire Actuel

Fréquentation contractuelle		LU	MA	ME	JE	VE
Matin avec repas	07h00-12h00					
Matin avec repas et sieste	07h00-14h30					
Après-midi avec repas et sieste	11h00-18h30					
Après-midi	14h00-18h30					
Journée complète	07h00-18h30					

Fréquentation supplémentaire facturée en dépannage : du ..... au .....

Nouvel horaire valable dès le .....

Fréquentation contractuelle		LU	MA	ME	JE	VE
Matin avec repas	07h00-12h00					
Matin avec repas et sieste	07h00-14h30					
Après-midi avec repas et sieste	11h00-18h30					
Après-midi	14h00-18h30					
Journée complète	07h00-18h30					

Facturé dès le .....

Remarques : .....

Lieu et date : ..... Signature Représentants légaux .....

Signature Responsable pédagogique .....

**Enregistrement KIBE** : Visa ..... Date ..... **Enregistrement KIKAN** : Visa ..... Date .....

Nouvelle confirmation d'inscription envoyée via le Portail KIBE le ..... Visa .....